



Notes de réunion

Atelier avec les institutions de formation HIMO (18 août 2021)

Réexamen de la plateforme de collaboration face aux nouveaux défis et opportunités dans le contexte des ODD et de la pandémie de COVID-19

1. Introduction

M. Chris Donnges, Chef de l'Unité de création d'emplois par l'investissement public (Programme HIMO), siège de l'OIT, a présenté le portefeuille de coopération technique du Programme d'investissement à forte intensité d'emploi (Programme HIMO) de l'OIT, ses objectifs de création d'emplois par l'investissement public, et ses modalités d'intervention classées en [6 paquets](#). Il a souligné l'importance du renforcement des capacités des secteurs public et privé pour atteindre lesdits objectifs, où la collaboration avec les acteurs locaux, en particulier les institutions de formation de la main-d'œuvre, joue un rôle clé. Il a conclu ses remarques préliminaires en soulignant l'importance de la collaboration avec les institutions de formation pour créer des emplois et fournir des biens et services de qualité grâce au renforcement des capacités.

2. Introduction sur l'origine et l'objectif de [l'Accord général de coopération \(AGC\)](#)

M. Asfaw Kidanu, Spécialiste du Programme HIMO, OIT Pretoria, a présenté les perspectives économiques de l'Afrique ainsi que les défis socio-économiques qui se posent, notamment l'inégalité croissante, le chômage, le faible accès aux infrastructures de base et la pauvreté persistante, qui sont aggravés par la dégradation de l'environnement, le changement climatique et la pandémie de COVID-19, entre autres. Il a présenté les principaux instruments à la disposition des gouvernements, dans lesquels l'anticipation, le développement et l'adéquation des compétences sont des éléments nécessaires d'un cadre politique et institutionnel propice au changement. Il a souligné l'importance de la collaboration entre les parties prenantes, notamment par le biais de partenariats innovants et Sud-Sud, pour développer les compétences à différents niveaux des processus d'apprentissage. Il a également présenté les éléments constitutifs et les interventions clés nécessaires à la création d'une forte capacité de formation nationale.

3. Statut du GAC

M. Chamle Mahmoud, directeur de l'Institut de formation en technologie appropriée (ATTI), Tanzanie, a donné un aperçu de l'histoire de la collaboration entre les instituts de formation HIMO qui a commencé en Ouganda en 2009 avec seulement trois instituts de formation dans la région de l'Afrique de l'Est. La composition du forum a ensuite été élargie pour inclure environ treize institutions lors de la réunion soutenue par l'OIT qui s'est tenue en novembre 2015 à Addis-Abeba. Au cours de cette réunion, les institutions participantes ont adopté un accord général de coopération (AGC) valable pour quatre ans, jusqu'à la fin de 2019.



M. Chamle a également souligné les réalisations et les défis rencontrés dans la mise en œuvre de l'AGC comme suit :

Réalisations

- Formation nationale accélérée : en Tanzanie, une nouvelle institution de technologies de la construction a été créée, transformant les programmes de formation en un système de formation national accrédité sous l'égide du ministère des Travaux publics.
- La collaboration internationale/régionale a été facilitée dans les domaines de la recherche de mécanismes d'accréditation, des technologies appropriées et de la formation.
- Des réunions de partage des connaissances ont été organisées avec le soutien de l'OIT.

Défis

- Mécanisme de coordination inefficace, principalement dû au dysfonctionnement du comité de coordination et de ses dirigeants.
- Mécanisme de mise en réseau peu clair entre les parties collaboratrices, rendant la plateforme dépendante des communications individuelles entre les institutions intéressées.
- Mécanisme peu clair pour le partage systématique des propriétés intellectuelles, qui dépend des cadres nationaux.
- Mécanisme peu clair pour assurer le financement afin d'atteindre les objectifs clés du GAC.
- Le roulement des membres du comité directeur (5 membres de différents pays) a créé un vide pour mener à bien le travail.
- Aucune communication n'a été faite avant l'expiration du GAC.

4. Résultats de l'enquête du BIT

M. Tomoki Watanabe, JPO du Programme HIMO, siège de l'OIT, a donné un aperçu des résultats de l'enquête auprès des instituts de formation HIMO et a présenté les principes de base et les approches de l'OIT en matière d'emploi et d'employabilité, de préservation de l'environnement et de transition équitable vers une économie durable, ainsi que de collaboration sud-sud. Il a présenté les résultats suivants pour planter le décor de la discussion :

- 1) Seule une petite partie des instituts de formation du travail s'engage dans le renforcement des capacités des "travaux verts", et avec une participation limitée des partenaires sociaux.
- 2) L'apprentissage à distance et l'utilisation des technologies numériques sont limités, souvent en raison de l'infrastructure informatique limitée et de la perception de la qualité de la formation.
- 3) Les stratégies institutionnelles requièrent des analyses du déficit de compétences, des demandes du marché, des contenus de formation et des cadres de suivi et d'évaluation, mais certaines institutions ont une approche fragmentée à cet égard.
- 4) Il existe un fort intérêt parmi les institutions de formation HIMO pour relancer la plateforme coopérative, mais un mécanisme clair est nécessaire.

5. Pertinence des contenus et des objectifs de formation



1) **M. Ali Benjaoui du Centre Sectoriel de Formation en Bâtiment de Ben Arous en Tunisie** a présenté les avantages des travaux verts dans les mines et autres industries. Il a souligné le rôle clé que joue la gestion des ressources humaines dans l'optimisation de la main-d'œuvre pour garantir la qualité du produit, et pour cela, la capacité des systèmes nationaux de formation professionnelle est essentielle. Il a également souligné l'importance de la combinaison des travaux de construction et de la maintenance des actifs construits.

2) **M. Adamah Messan, professeur associé à l'Institut International d'ingénierie de l'eau et de l'environnement au Burkina Faso**, a souligné la nécessité d'intégrer la production de matériaux de construction locaux dans les programmes de formation de manière à ce que les institutions de formation puissent développer une économie plus verte dans différents secteurs économiques dans différents pays. Il a noté que, en particulier en Afrique de l'Ouest, la gestion des déchets a été un défi. Cependant, d'un point de vue différent, il peut y avoir une opportunité d'utiliser les matériaux disponibles à partir de ces déchets pour produire des matériaux de construction en vue de lutter contre le changement climatique.

3) Suite aux présentations, les participants ont soulevé les commentaires suivants :

- Travaux verts : Le terme "travaux verts" est inconnu pour beaucoup. Le Programme HIMO de l'OIT définit les travaux verts comme "la réalisation, à la restauration et à l'entretien des infrastructures publiques, des actifs communautaires, des zones naturelles et des paysages, selon les méthodes à haute intensité de main-d'œuvre, afin de contribuer à l'atteinte d'objectifs environnementaux tels que l'adaptation au changement climatique et aux catastrophes naturelles, la réhabilitation de l'environnement, la restauration des écosystèmes et la conservation de la nature". Par définition, les travaux verts sont à haute intensité de main-d'œuvre. Les travaux de protection contre le changement climatique dans les travaux routiers, les travaux de construction et autres travaux de construction conventionnels peuvent également être considérés comme des travaux verts.
- Groupe cibles : Les PME sont des acteurs clés du processus de formation d'un point de vue pratique, car les activités à haute intensité de main-d'œuvre passent par elles. Il est nécessaire de rester en contact avec les associations sectorielles tout au long du processus de formation afin de partager leurs expériences.
- Groupe cibles : L'implication des gestionnaires et des directeurs de PME est essentielle pour le choix des modules de formation dès le processus de conceptualisation des modules de formation.
- Durabilité : La pérennité de la formation doit être au cœur de la discussion. Dans cette perspective, il est nécessaire que les programmes et cursus de formation HIMO soient intégrés dans différentes modalités de formation dans différents secteurs.
- Matériaux locaux : La production de matériaux locaux doit être prise en considération lors de la programmation de la formation afin de réduire l'impact négatif sur le climat. Les institutions gouvernementales sont généralement disposées à soutenir les technologies vertes. Des études d'impact et des mesures d'atténuation dans le cadre des garanties environnementales sont disponibles dans certaines institutions. Il y a un besoin de machines pour extraire les matériaux locaux.

6. Technologies numériques



1) **Mme Nema Kadaluka, directrice du Conseil national de l'industrie de la construction du Malawi**, a expliqué l'objectif de son institution, qui est de réglementer, développer et promouvoir l'industrie de la construction au Malawi. Elle a mentionné que la formation était basée sur la formation en classe jusqu'à ce que la crise du COVID-19 frappe le pays, lorsque l'institution, comme la plupart des institutions, a été alertée par le besoin croissant d'utiliser les technologies numériques par le biais de l'apprentissage en ligne. Dans le passé, l'apprentissage se faisait entièrement en face à face. Cette situation s'applique à la plupart des institutions du Malawi. Cependant, elle a noté que les gens n'ont pas été formés sur la façon d'utiliser et de participer à la plate-forme numérique pendant une certaine période, ce qui a créé un défi pour beaucoup. Elle a souligné les avantages du passage au numérique en termes d'accessibilité et de rentabilité. Lorsque l'infrastructure informatique et Internet est fonctionnelle, les vidéos peuvent être enregistrées et partagées avec les parties prenantes par le biais d'un site web.

2) **M. Ouro-Djobo Samah, Directeur Général du Centre Régional de Formation Pour Entretien Routier (CERFER) du Togo**, a souligné les avantages de lier la formation aux médias sociaux. Au Togo, les autorités ont pris la mesure de fermer toutes les écoles et les bâtiments de l'enseignement supérieur en raison des mesures préventives du COVID-19. Les échanges sur WhatsApp, Telegram ou d'autres fonctions de chat ont permis de répondre au besoin des stagiaires.

3) Suite aux présentations, les participants ont émis les commentaires suivants :

- La formation en ligne permet de toucher le plus grand nombre de personnes. Pour les sujets techniques et la délivrance de professions, il est nécessaire de pouvoir voir si une personne est capable de manipuler ces outils numériques. La combinaison de la formation en ligne et de la formation en personne est nécessaire car certaines professions exigent une formation physique. Il est nécessaire de se montrer en personne et d'enseigner aux étudiants. La formation technique doit aller de pair avec la formation en ligne et en face à face.
- Des vidéos courtes sont utiles. Pour un accès facile, ces vidéos ne doivent pas être trop lourdes à télécharger. Les techniciens peuvent montrer des activités techniques (activités pratiques). Elles peuvent être téléchargées sur une plateforme. Séquencement de la formation. Parfois difficile de poser des questions aux élèves. Des PowerPoint sont créés. Concentré et ne prend pas beaucoup de temps. COVID-19 a conduit à des opportunités.
- Dans les zones rurales, l'apprentissage à distance a permis notamment aux jeunes d'accéder à des opportunités de formation. Les compétences numériques ne doivent pas être limitées au contexte de la pandémie, mais il est bon d'échanger des connaissances et des expériences avec différents pays.
- Il est nécessaire d'examiner le rapport requis entre la formation théorique et les activités pratiques pour appliquer la théorie.
- Si nous voulons intégrer les TIC, un soutien au niveau de l'État est nécessaire, notamment pour résoudre les problèmes de connectivité à Internet.
- Le rythme de l'apprentissage à distance a tendance à être rapide. Si les stagiaires n'ont pas d'expérience scolaire, il est difficile d'adapter les programmes de formation.
- La plupart des formateurs ne sont pas habitués à organiser et à dispenser des formations sur une plateforme numérique. La plupart d'entre eux ont également un accès limité aux équipements TIC. Un effort concerté doit donc être fait pour résoudre ces problèmes afin



que les institutions de formation soient en mesure de dispenser une formation de qualité, tant en face à face que sur des plateformes numériques.

7. Collaboration entre et parmi les institutions

Les participants ont fait les interventions suivantes en ce qui concerne la collaboration entre et parmi les institutions.

1) L'intégration des mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique dans les programmes de formation professionnelle est un domaine que nous pouvons aborder ensemble. De manière à minimiser l'impact du changement climatique sur nos populations. Il s'agit notamment de dispenser des formations sur les techniques intelligentes du point de vue climatique dans les secteurs des infrastructures, de l'agriculture et de l'environnement, ainsi que sur toutes les questions relatives aux travaux verts.

2) Nous devons nous appuyer sur le CAG existant (mais qui a expiré) puisque les objectifs de coopération sont là et que de nombreuses activités du CAG sont encore en cours. Nous devons mettre en œuvre l'accord, et pour cela, il est nécessaire de mettre à jour le CAG avec des éléments opérationnels/actionnables. Pour ce faire, un engagement continu et ininterrompu est nécessaire entre les institutions participantes.

3) Le séminaire régional pour les praticiens de l'économie sociale qui se tiendra au Rwanda en 2022 est une bonne occasion de lancer officiellement un nouveau partenariat ou de renforcer son engagement.

4) Cette plateforme collaborative est et restera une initiative régionale des institutions de formation HIMO mais le soutien de l'OIT est nécessaire.

8. Étapes suivantes

Les participants ont convenu de poursuivre les prochaines étapes suivantes :

- 1) Nous acceptons de poursuivre ce partenariat.
- 2) Un comité intérimaire est nécessaire pour relancer le partenariat.
- 3) Un comité intérimaire est prévu pour une durée de 3 mois (jusqu'à la fin du mois d'octobre).
- 4) Le comité intérimaire est composé des 6 personnes suivantes :
 - a) **M. Adamah Messan**, Institut International d'ingénierie de l'eau et de l'environnement, Burkina Faso
 - b) **M. Chamle Mahmoud**, ATTI Tanzanie
 - c) **Mme. Diahara Drahamam**, Centre de formation professionnelle de Missabougou, Mali
 - d) **Mme. Nema Kadaluka**, National Construction Industry Council of Malawi
 - e) **M. Jamel Aloui**, Centre de formation professionnelle Agricole dans le secteur des forêts REMEL, Tunisie
 - f) **M. Robert Mapemba**, Limpopo Training Center, L'Afrique du Sud
- 5) **M. Asfaw Kidanu**, OIT-Pretoria, est un conseiller du comité intérimaire.



**Organisation
internationale
du Travail**

- 6) Le comité intérimaire choisira le président parmi eux.
- 7) Un plan opérationnel doit être rédigé par le comité intérimaire.
- 8) Le GAC révisé avec un plan opérationnel doit être partagé avec les membres engagés pour approbation.
- 9) Le comité permanent sera formé pour les 3-4 prochaines années.
- 10) Le comité intérimaire (Mme Diahara Drahamane) organisera la prochaine réunion.
- 11) Les notes de réunion seront partagées après l'atelier.